

Le Chenois

JOURNAL ET ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DES TROIS-CHÊNE

Juin 2023 • n°4



*C'est parti
pour les fêtes
de l'été!*

Sommaire

POINTS FORTS	3
POINTS COMMUNS	5
INFORMATIONS OFFICIELLES	
CHÊNE-BOUGERIES	7
CHÊNE-BOURG	8
THÔNEX	9
ENVIRONNEMENT / BIODIVERSITÉ	11-13
CIRCULATION / AMÉNAGEMENT	15
CULTURE	16-17
AFFAIRES SOCIALES	18
SPORTS	19-22
REPORTAGES	23

Signification du système de couleurs

■ = Chêne-Bougeries ■ = Chêne-Bourg ■ = Thônex

Impressum

Journal et organe officiel des communes des Trois-Chêne - N° 4

Tirage: 17'500 ex. Editrice responsable: Marina Ardizzone-Cabitza Rédaction: Kaarina Lorenzini (rédactrice en chef et Françoise Allaman (assistante de direction): redaction@lechenois.ch T. 022 349 24 81 Ont collaboré à ce numéro: Mateus Carvalho, Elise Gressat et Olivier Petitjean Publicité: pub@lechenois.ch Adresse postale: Case postale 145 - 1225 Chêne-Bourg Graphisme et mise en pages: Siska Audeoud, Hadès graphisme Impression: Atar Roto Presse SA Distribution: Direct Mail Company Prochaine parution: Journal + L'Extra + Agenda: 13-15 septembre

Le Chênois, un journal engagé dans la protection de l'environnement
Certification myclimate (Imprimé climatiquement neutre). Impression sur papier FSC et fabrication sur un seul site (émissions de CO2 limitées). Distribution 100% locale, directement de l'entrepôt de la Praille aux foyers chênois.



Photo de couverture: @Valentin Bonadei

Pleins feux sur...

UNE VIE DE CHIEN

JOURNÉE D'ÉCHANGES ET DE DÉMONSTRATIONS AUTOUR DU CHIEN

SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023

DE 11H00 À 17H00

**PLACE DE GRAVESON
THÔNEX**



SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE
WWW.THONEX.CH

PUBLICITÉ

Chez Véro Réflexo Réflexothérapie Chromothérapie

Détente ou thérapeutique
Pour tous les âges,
pour tous les maux
Infirmière, Agréée ASCA



54, avenue de Bel-Air
1225 Chêne-Bourg
076 615 32 38
chezveroreflexo.ch



Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE
dès 4 ans et adultes

VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE
ALTO - INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE

153, route de Chêne
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 751 26 76

www.accademia-archi.ch

Avec le soutien de



*Vous aimez le sport?
Vous aimez bouger?
Alors faites de la gymnastique!*

Nous vous proposons:
des cours pour tous les niveaux,
de l'initiation à la compétition

Pour les plus jeunes... et pour les plus grands...
sans oublier les adultes!

Renseignements et informations: www.chenegymnastique.ch

■ Subvention communale pour l'optimisation énergétique des bâtiments

Dans le cadre du programme GÉnergie2050, la Commune de Chêne-Bougeries double les aides financières proposées par l'État de Genève.

La Commune de Chêne-Bougeries octroie une subvention communale aux propriétaires (personne physique), afin de favoriser les rénovations et optimisations énergétiques de leur(s) bâtiment(s). Elle est accordée pour les domaines suivants:

- Les diagnostics énergétiques (CECB@Plus)
- L'amélioration de l'enveloppe thermique (isolation) des bâtiments
- L'amélioration des installations techniques, la récupération de chaleur et la substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables

- L'engagement global conduisant à un standard Minergie Rénovation et Minergie-P ou à l'amélioration de plusieurs classes CECB@.

Conditions d'octroi

- Le bâtiment doit être situé sur la commune
- Avoir préalablement obtenu une subvention cantonale GÉnergie en 2023
- Le montant de la subvention communale est identique à celui de la subvention cantonale de GÉnergie (cf. ge-energie.ch catégories

"propriétaire de villa" et "propriétaire d'immeuble")

- La somme de la subvention communale et cantonale ne peut excéder le coût total du projet
- La subvention communale ne peut dépasser CHF 25'000.- par requérant.

+d'informations et démarches

Subvention cantonale: ge.ch/demander-subvention-efficacite-energetique-batiment

Subvention communale: chene-bougeries.ch/subvention-energetique

■ Marché hebdomadaire de la Place Favre

La place Favre accueille chaque semaine, le mercredi après-midi, un marché des producteurs, afin d'offrir aux communiers la possibilité de mieux consommer localement.

Ce marché est l'occasion de mettre en avant le savoir-faire et les denrées de producteurs locaux, de tisser des liens entre les communautés de Chêne-Bourg et de partager de bons moments conviviaux.

Cadre de plusieurs fêtes annuelles, telles que la Fête du Printemps ou de l'Hiver, il accueille à ces occasions des animations et des concerts, des dégustations et ateliers, pour le plaisir de tous.

De plus, une fois par mois, une association de la commune ou du canton est invitée à venir y tenir un stand pour proposer une activité gratuite et faire découvrir ses buts et actions.

Calendrier du marché

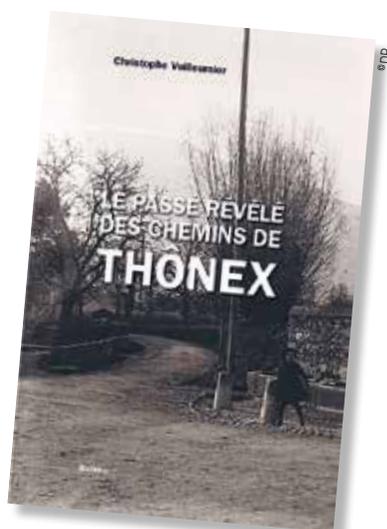
Toutes les semaines, avec 2 périodes de coupure – du 23 décembre 2022 au 1^{er} février 2023 et du 1^{er} juillet au 15 août 2023. De septembre à avril, il a lieu de 15h à 19h. De mai à août, de 16h à 20h.



■ Un ouvrage pour plonger dans la mémoire de Thônex

Alors que Thônex est en pleine expansion et que de nouveaux noms de rues apparaissent régulièrement, ses autorités ont souhaité mettre en lumière la mémoire et les héros locaux qui ont marqué son histoire. Elles ont ainsi mandaté l'historien suisse Christophe Vuilleumier pour effectuer un travail de valorisation du passé du territoire. Celui-ci s'est traduit par la publication du livre *Le passé révélé des chemins de Thônex*.

Ce recueil présente l'origine du nom des 116 chemins, avenues, ponts, rues, allées, routes, places, parcs et voies qui constituent le territoire thônésien, que



l'on arpente tous les jours sans jamais se demander d'où vient l'origine de leur appellation.

Ce processus de valorisation du passé et de personnalités avait déjà été initié par le Conseil administratif l'année dernière, avec la nouvelle dénomination des parcs de la ville. Par ailleurs, une brochure avait été envoyée aux habitants, présentant l'ensemble des nouveaux noms de chemins du quartier Belle-Terre ainsi que leur origine. Avec la publication de cet ouvrage, la démarche arrive à son aboutissement, grâce à un recueil offrant une lecture ludique et complète de l'histoire locale.

FÊTE NATIONALE

1^{ER} AOÛT 2023



Oeuvre de l'artiste André Bucher

PLACE FAVRE CHÊNE-BOURG
CHÊNE-BOUGERIES | CHÊNE-BOURG | THÔNEX

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

18h00

OUVERTURE DE LA FÊTE

Apéritif offert par les communes chénoises à la population
Ouverture des stands, des buvettes et des Food trucks
Production musicale

19h00-20h30

Production du groupe de jazz
Tee Nah Nah Stompers

20h45

Cortège et déplacement au parc Dechevrens

21h00

Cérémonie officielle au parc Dechevrens Allocutions
de M^{me} Beatriz de Candolle, Maire et de M. John Duxbury,
compositeur et Professeur à la Haute École de Musique de Genève
Cortège et feu de joie

Dès 21h45

Concert du groupe Full Groove

00h00

FIN DE LA MANIFESTATION

ACCÈS: TPG tram 12, 17, bus 31, 37 Arrêts Place Favre ou Peillonex | Léman Express Gare Chêne- Bourg | *Engins pyrotechniques interdits*

Les bols commémoratifs ont été réalisés par la céramiste Claude Passet.

Prévention canicule – soyons solidaires

La canicule peut entraîner des conséquences sur la santé et nuire aux capacités physiques et mentales. Les personnes âgées, les malades (chroniques), les enfants en bas âge et les femmes enceintes sont particulièrement à risque.

Les personnes âgées ont particulièrement besoin d'aide: prendre soin de leur santé lors d'une canicule est l'affaire de tous. Celles vivant seules et les personnes dépendantes ont besoin de notre attention.

Trois règles d'or à suivre en cas de canicule

1. Eviter les efforts physiques

Réduire au maximum l'activité physique aux heures les plus chaudes de la journée et privilégier les lieux ombragés.

2. Eviter la chaleur – se rafraîchir

- Fermer les fenêtres pendant la journée et éviter le soleil (tirer les rideaux, fermer les volets)
- Aérer la nuit
- Porter des vêtements légers
- Rafraîchir l'organisme en prenant des douches froides, en posant des linges froids sur le front et la nuque et des compresses froides sur les pieds et les mains

3. Boire beaucoup – manger léger

- Boire (au moins 1,5 l/jour) à intervalles réguliers, sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids et rafraîchissants: fruits, salades, légumes, produits laitiers
- Veiller à consommer suffisamment de sel.

www.canicule.ch

Fermetures du 1^{er} Août et du Jeûne genevois

Les services des administrations communales des Trois-Chêne seront fermés

- le mardi 1^{er} août (Fête nationale)
- le jeudi 7 septembre (Jeûne genevois)

Médaille pour chien

Tous les chiens âgés de plus de 6 mois domiciliés dans le canton de Genève doivent être porteurs de la marque de contrôle (médaille) dès le 1^{er} avril de l'année en cours.

La marque de contrôle est valable une année, soit jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Pour les nouveaux propriétaires, l'acquisition de cette médaille peut se faire en cours d'année. Par la suite, le renouvellement devra se faire annuellement au plus tard le 31 mars.

Le chien doit également être porteur d'une plaquette à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

La marque de contrôle doit être acquise auprès de sa commune de domicile, en présentant obligatoirement les documents suivants:

- attestation de responsabilité civile valide;
- carnet de vaccination avec vaccination contre la rage valide;
- preuve de l'enregistrement du chien auprès de la banque de données AMICUS.

Autorisations de construire : consultation en ligne

Toutes les informations pour les autorisations de construire se trouvent dans la feuille d'avis officielle (FAO) du canton de Genève. Cette feuille est disponible sur internet fao.ge.ch et

est régulièrement mise à jour. Il y a également la possibilité de faire une recherche par mot(s) clé(s) (voir exemple en illustration).

Indiquer ici le nom de la commune recherchée ou des mots-clés

Chéquier Culture

Parmi les différentes mesures financières qu'il met en place, le Département de la culture et de la transition numérique propose un chéquier culture pour les personnes à revenus modestes, afin que chacun profite de l'abondante offre culturelle à Genève.

En 2023, les communes des Trois-Chêne offrent des chèques culture d'une valeur de CHF 60.- (6 x CHF 10.-).

A employer individuellement ou cumulés dans leur totalité. Les chèques sont nominatifs, intransmissibles et valables durant l'année en cours. Vous pouvez les utiliser directement pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions partenaires en 2023.

Conditions d'obtention :

- Résider dans les Trois-Chêne
- Avoir entre 21 et 64 ans
- Etre au bénéfice de subsides 1, 2 ou 3, ou 100% de l'assurance maladie
- Ne pas être étudiant-e

A retirer au guichet des mairies de Chêne-Bougeries (6 chèques) et Chêne-Bourg (6 chèques) ou au guichet communal de Thônex (15 chèques) contre pièces justificatives (attestation de subside d'assurance maladie du Service de l'assurance maladie + carte d'identité).

Renseignements :

ville-geneve.ch/chequier-culture

Permanence juridique 2023 ouverte aux habitants des Trois-Chêne

Cette permanence est destinée aux habitantes et habitants des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyer, procédures de divorce, droit du travail, successions et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les jeudis :

- 8, 15, 22 juin • 6, 20 juillet • 10, 24 août
- 14, 21, 28 septembre • 5, 12, 19 octobre
- 2, 9, 16, 23, 30 novembre
- 7, 14, 21 décembre

Mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46, de 16h à 18h. Tarif de la consultation: CHF 25.-, à régler directement à la mairie lors de la réservation. Plus de renseignements au T. 022 869 4110.

Bibliobus

Emplacements et dates par commune

- **Devant la salle communale J.-J. Gautier**
Plusieurs mercredis par mois de 15h à 18h
Prochaines dates :
14 et 28 juin, 12 juillet, 23 août,
6 et 20 septembre

- **Place Favre**
Tous les mardis de 15h à 18h, sauf les 18 et 25 juillet, 1^{er} et 8 août et 26 décembre (jours fériés et de fermetures annuelles)

- **Place de Graveson**
Tous les vendredis de 14h à 17h, sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle

Plus de renseignements :

T. 022 418 92 70, ou : <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/bibli-o-bus/>

Pharmacie de
Chêne-Bougeries



Ivan Hamsag, pharm.

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
38, rue de Chêne-Bougeries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61



G.BUSULINI

123B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail: thonexoptic@bluewin.ch

OPTIQUE THONEX
Depuis 1979

Tél. 022 348 26 10
www.optiquethonex.ch

MG Immo Prestige

Votre partenaire immobilier à Genève



Monica GRANGIER
MG Immo Prestige Sarl - Locations - Ventes
www.mg-immo.ch
info@mg-immo.ch - 079.940.76.16

*Pour notre clientèle,
nous recherchons dans votre commune
des maisons et appartements à louer ou à vendre*




**ETABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL
POUR PERSONNES ÂGÉES.
LIEU DE VIE ET D'ACCOMPAGNEMENT.**

Renseignements :
022.869.26.26 | info@marronniers.ch | www.marronniers.ch
9 chemin de la Bessonnette | 1224 Chêne-Bougeries (GE)



FERBLANTERIE
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

Chemin de Grange-Canal 4
1224 Chêne-Bougeries

Tel : +41 (0)22 736 46 96

info@peruccaserge.ch
www.peruccaserge.ch

PERUCCA SERGE
Successor de Pierre Perucca

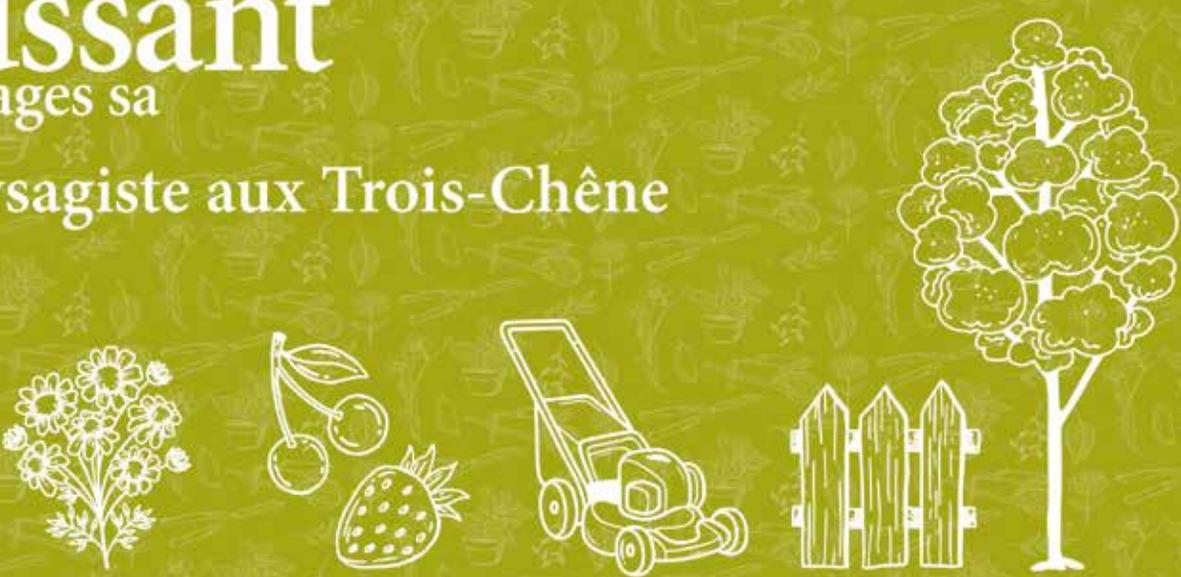
Pierre Del Bon

ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards
e-mail: info@delbon.ch • TÉL. 022 348 56 06

Baussant
paysages sa

Votre paysagiste aux Trois-Chêne



Chemin de Sous-Ville 36, 1226 Thônex • 022 347 04 05 • www.baussant.ch

Synthèse de la séance du Conseil municipal du 11 mai 2023

Comptes annuels 2022

Réuni en séance ordinaire le 11 mai 2023, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2022, dans leur intégralité, ainsi que les crédits budgétaires supplémentaires 2022.

Maison de la sécurité

En date du 8 février 2023, la Commune est devenue propriétaire de la parcelle sur laquelle se situait l'ancienne Poste, à la route de Chêne 147. Les contraintes de l'Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM) limitent le type d'affectations possibles des bâtiments sur la parcelle, compte tenu de la proximité avec la route de Chêne, notamment la construction d'une nouvelle crèche ou d'une école. Le Conseil municipal a approuvé par 12 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions, un crédit d'étude et de financement de CHF 355'000.- TTC en vue de la construction d'une "maison de la sécurité" pouvant rassembler notamment la caserne des pompiers, la police municipale et les sauveteurs auxiliaires.

Création d'un parking provisoire pour la salle communale Jean-Jacques Gautier

Un crédit d'investissement et de financement d'un montant de CHF 265'000.- TTC a été approuvé par 11 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions, afin de créer un parking

provisoire pour la salle communale Jean-Jacques Gautier pour la durée des travaux de construction de la crèche modulaire. Afin de pallier la suppression des places de stationnement de la salle communale, indispensables au bon déroulement des événements culturels de la commune, un parking provisoire sera réalisé sur une partie du gazon de la place du Colonel Alfred-Audéoud, à côté de la salle communale. Celui-ci permettra également de garantir la bonne ouverture de la crèche en cas de retard des travaux.

Démolition des bâtiments situés à la route de Chêne 147 et création d'un parking provisoire

Le Conseil municipal a approuvé par 16 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, la démolition des bâtiments situés sur la route de Chêne 147, ainsi que le crédit d'investissement et de financement d'un montant de CHF 335'000.- TTC pour la construction d'un parking provisoire. En effet, vu notamment l'importance des travaux d'agrandissement de l'école de Chêne-Bougeries, condamnant les accès aux véhicules par le chemin Louis-Segond, la réalisation de ce parking provisoire permettrait de mettre en place un dépose-minute sécurisé pour les écoliers, ainsi qu'un parking privé permettant d'assurer l'accueil des communiers lors des événements culturels, des cérémonies au temple et des mariages. Ce parking pourrait également servir lors des interventions de la Compagnie 21.

Réaménagement des espaces publics du quadrilatère

Un crédit d'investissement et de financement d'un montant de CHF 175'000.- TTC a été approuvé par 10 voix pour, 4 voix contre et 5 abstentions, afin de procéder à une étude de réaménagement des espaces publics du quadrilatère de la mairie.

Collège Claparède

Un crédit d'investissement et de financement d'un montant de CHF 175'000.- TTC a été approuvé par 10 voix pour, 4 voix contre et 5 abstentions, afin de procéder à une étude de réaménagement des espaces publics du quadrilatère de la mairie.

Ecole du Belvédère

Un crédit d'investissement et de financement d'un montant de CHF 8'700'000.- TTC a été approuvé par 14 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, afin de réaliser les travaux de construction d'un pavillon provisoire pour accueillir les écoliers durant les travaux de l'école du Belvédère.

Informations complètes: chene-bougeries.ch/votre-mairie/conseil-municipal

Prochaine séance **jeudi 22 juin à 20h00**

Toutes les séances ont en principe lieu à la Villa Sismondi, route du Vallon 4

Conseil administratif

Le Conseil administratif de Chêne-Bougeries a décidé de sa composition pour la période du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024:

Président et maire: M. Jean-Michel Karr

Vice-président: M. Florian Gross

Membre: M^{me} Marion Garcia Bedetti

Conseil municipal

Lors de sa séance du 11 mai 2023, le Conseil municipal de Chêne-Bougeries a désigné la composition de son Bureau pour la période du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024:

Président: M. Marc Wuarin

Vice-président: M^{me} Florence Lambert

Secrétaire: Pierre-Yves Favarger

Membre: M^{me} Marine Jullier-Sakkal

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries et Voiron

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge et Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant du mois d'avril 2023:

Naissances: 42 • Mariages: 7 • Décès: 21

Suppression du point de collecte Montagne

La Commune de Chêne-Bougeries vous informe que le point de collecte Montagne, sis chemin De-La-Montagne 136, sera définitivement supprimé **dès le samedi 1^{er} juillet 2023**, en raison du démarrage d'un chantier privé (construction d'immeubles et d'un centre commercial).

Le point de récupération Mirany, à 150 mètres, est à votre disposition pour y déposer vos déchets.

Informations déchets:

chene-bougeries.ch/vivre/informations-pratiques/gestion-des-dechets

Carte journalière "commune" CFF

10 cartes journalières permettant de circuler en 2^e classe, sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics, sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de CHF 45.- l'unité.

+ d'infos: chene-bougeries.ch

Mobilités des aînés et visites des personnes âgées et isolées

Le Service de la cohésion sociale et santé de la Commune de Chêne-Bougeries recherche des bénévoles pour:

- son service de transport en faveur des aînés de la commune (accompagnement gratuit et ponctuel à un rendez-vous d'ordre médical, logistique, administratif, culturel ou social),
- des visites régulières à domicile (en partenariat avec la Croix-Rouge genevoise).

Pour plus d'informations relatives aux visites à domicile ou au bénévolat:

Service de la cohésion sociale et santé
chene-bougeries.ch/service-social/aines
E-mail: service.social@chene-bougeries.ch
T. 022 869 17 82

Plus d'informations sur notre site:
chene-bougeries.ch

Conseil municipal – Synthèse de la séance ordinaire du 21 mars 2023

Le Conseil administratif a communiqué les éléments suivants:

- Dans le cadre de la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton (LRT-1), le Conseil administratif a signé une convention avec Dôme Seniors pour la mise en place d'une **consultation sociale pour les aînés de Chêne-Bourg**, proposant notamment un soutien administratif général, une aide à la gestion de budget et un soutien psychosocial. Cette convention est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2023 pour une durée d'un an, renouvelable.
- Le Conseil administratif de Chêne-Bourg se félicite du succès de la fête pour les **125 ans de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers**, organisée sur l'esplanade de la gare à Chêne-Bourg le dimanche 12 mars 2023. La population, venue en très grand nombre pour l'occasion, a pu participer à plusieurs animations, démonstrations et ateliers d'extinction de feux ménagers pour apprendre les bons gestes à adopter.
- Une convention a été signée par le Conseil administratif entre le **Service d'incendie et**

de secours (SIS) et notre commune pour les sapeurs-pompiers. Elle définit les conditions tarifaires relatives à la mise à disposition réciproque des locaux, du matériel et du personnel (instructeurs sapeurs-pompiers volontaires) dans le cadre de la formation des sapeurs-pompiers volontaires. Cette convention est conclue pour une durée déterminée d'un an dès le 1^{er} janvier 2023 et sera renouvelable tacitement d'année en année.

Le Conseil administratif a également communiqué sur **l'avancement des travaux et chantiers en cours** (bâtiments sis rue du Gothard 11 et 13, réaménagement du préau de l'école de la place Favre et avenue de Bel-Air), ainsi que sur la **politique de développement durable et la gestion des déchets**.

Le Conseil municipal a:

- **pris acte de la démission de M. Cuenet du Conseil municipal**, effective ultérieurement, dès la prestation de serment de son remplaçant;

- **refusé la délibération relative au crédit brut de CHF 8'000'000.– TTC destiné au réaménagement de l'avenue Mirany dans le cadre de "l'axe Frontenex"**;
- **proposé et accepté la résolution: "Axe Frontenex – Réaménagement de l'avenue Mirany"**.

En fin de séance, le Conseil municipal a discuté de l'aménagement extérieur de la **maison du garde-barrière**, des jeux au **parc Gautier**, du **Mérite sportif** décerné par le **Centre Sportif Sous-Moulin**, qui fête cette année ses 40 ans, de l'aménagement au croisement de **l'avenue des Vergys** et du **chemin des Mésanges**, et du calendrier des travaux pour le **bâtiment de l'ancienne gare**.

Informations complètes: chene-bourg.ch/seances/legislature-2020-2025/

Prochaines séances
Mardi 13 juin à 18h30
Mairie de Chêne-Bourg, ave Petit-Senn 46

Objets encombrants: ne pas y mettre n'importe quoi!

Trop de personnes jettent tout et n'importe quoi dans les déchets encombrants.

Nous vous demandons de ne pas y déposer des pots de fleurs, boîtes ou tout petit objet qui peut être jeté dans les sacs poubelles pour les ordures ménagères.

Les jouets tels legos ou autres peuvent être déposés dans des institutions caritatives.

Nous rappelons que la commune organise un ramassage mensuel des déchets encombrants, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant: **le 13 juin tôt le matin**.

Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures au plus tôt la veille au soir.

Pour les immeubles exclusivement, un deuxième ramassage est effectué chaque mois, soit **le 13 et le 27 juin**.

De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bourg, Thônex, Veyrier

Événements d'état civil enregistrés du 27.03 au 08.05.2023:

Mariages: 9 • Décès: 50 • Reconnaissances: 5

Anniversaires des aînés

Les Conseillers administratifs de Chêne-Bourg ont le plaisir de fêter les communiers atteignant leur 90^e, 95^e et 100^e anniversaire.

Personnes qui célèbreront leur 90^e anniversaire:

en juin: Hélène Henriette P., Liliane Blanche B., Stefano Antonio F., Nicole May E.,

en juillet: Micheline A.,

en août: Doreen Ellen M., Robert Victor S.

Célébrera son 95^e anniversaire en juin:

Jean Théophile Z.

Célébrera son 100^e anniversaire en juillet:

Simone Marie C.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Pensez à vous abonner à notre Newsletter et à notre page Facebook!

Vous souhaitez recevoir chaque mois les nouvelles actualités de votre commune par email? Alors inscrivez-vous dès à présent à notre Newsletter sur notre site:

chene-bourg.ch

Vous pouvez également vous abonner à notre page Facebook pour suivre les informations officielles de la commune de Chêne-Bourg:

facebook.com/chenebourg

Cartes journalières CFF

En raison de l'arrêt de la vente des cartes journalières "Commune" par les CFF cette année, notre commune n'est malheureusement plus en mesure de les mettre en vente pour les mois de septembre à décembre 2023.

Par conséquent, nous vous renvoyons à l'assortiment actuel des transports publics, notamment à la carte journalière dégriffée disponible sur **www.cff.ch/commune** (lien prochainement sur le site de la commune) en attendant l'introduction de l'offre de remplacement prévue le 1^{er} janvier 2024 qui consistera en une carte journalière dégriffée "Commune".

Déchetteries-ecopoints

La Commune de Chêne-Bourg met à votre disposition des déchetteries communales dont vous pouvez trouver toutes informations utiles ainsi qu'une carte de leurs emplacements sur son site sous: **chene-bourg.ch/vivre-a-chene-bourg/environnement-et-developpement-durable/dechets-et-tri-1915**

Nous vous remercions de respecter le tri qui sert au recyclage et de ne pas mélanger les différents déchets.

Merci également de respecter le voisinage en jetant vos déchets recyclables de 8h00 à 20h00.

Plus d'informations sur notre site:
chene-bourg.ch

PUBLICITÉ

24h/24 - 7j/7

PFG
POMPES FUNÉBRES GÉNÉRALES
Maison Funéraire - Prévoyance
CAROUGE - PETIT-LANCY
Tél. 022 342 30 60 www.pfg-geneve.ch

Deux bâtiments pour toutes vos demandes

Depuis l'ouverture du Guichet communal en 2021, l'administration communale est répartie sur deux sites distincts: la Mairie (au chemin du Bois-Des-Arts 58), et le Guichet communal (à l'avenue Tronchet 13A). Cette disposition implique par conséquent une répartition des prestations destinées au public. Voici une brève présentation des prestations proposées sur chacun des deux sites, afin de pouvoir s'adresser au bon endroit selon les besoins.

1. Guichet communal

Av. Tronchet 13A

Horaires d'ouverture:

lundi-jeudi: 8h00-17h00; vendredi: 8h00-16h30



Le Guichet communal, situé en face de la salle des fêtes, est destiné à l'accueil du public pour l'ensemble des prestations qui lui sont destinées, par exemple:

- cartes d'identité
- cartes CFF

- contrôle des habitants
- attestations (de vie, de domicile, etc.)
- billets pour les spectacles culturels
- ...

A noter que le Guichet communal accueille également la **Police municipale**, ainsi que son guichet destiné au public (horaires d'ouverture: lundi-mardi-jeudi: 8h30-12h30 / 13h30-17h00; vendredi: 8h30-12h30 / 13h00-16h30), notamment pour les demandes de médailles de chien. Le **service de la cohésion sociale** se trouve également dans le bâtiment du Guichet communal et reçoit le public tous les jours sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

2. Mairie

Ch. du Bois-Des-Arts 58

Uniquement sur rendez-vous

Le bâtiment historique de la Mairie ainsi que sa nouvelle extension accueillent le Conseil administratif, le secrétariat général, les services technique, financier et culturel, mais n'est

Photos: © L. Fässler



accessible au public que sur rendez-vous. Les demandes liées aux consultations d'autorisation de construire, à la location de matériel ou en lien avec le cimetière et les décès sont possibles sur rendez-vous uniquement.

+ d'informations

T. 022 869 39 00 ou thonex.ch

Subvention TPG

La Ville de Thônex offre une participation financière de CHF 100.- aux juniors et seniors domiciliés à Thônex pour l'achat ou le renouvellement de leur abonnement annuel unireso ou Léman Pass. Cette subvention sera octroyée aux **500 premiers juniors** et **250 premiers seniors** qui **achètent** leur abonnement, dès validation de la Commune.

Pour bénéficier de cette subvention:

1. Demander la subvention en ligne (entre le 1.02 et le 15.11) et attendre la validation de la Commune
2. Acheter ou renouveler l'abonnement en ligne ou dans une agence TPG.

Attention: le décompte du nombre de subventions encore disponibles est mis à jour lors de l'achat des abonnements auprès des TPG. Ne tardez pas à acheter votre abonnement dès réception de la validation de la Commune, car **la validation de la subvention ne garantit pas l'acquisition d'un abonnement à tarif réduit.**

Pour solliciter la subvention, suivez la procédure sur: thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides/subventions-tpg/

ATTENTION! Pour bénéficier de l'offre en ligne, il ne faut **en aucun cas acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de la Commune.** Si vous n'avez pas accès à internet, contactez le service relation clientèle des TPG: 00800 022 021 20 (numéro gratuit).

Cartes journalières CFF

Nous vous informons que 10 cartes journalières CFF sont mises à disposition des habitants de Thônex uniquement à la réception du guichet communal (avenue Tronchet 13A) au prix de CHF 45.- par carte. Ces titres de transport sont valables pour les voyages en train, en bateau, sur les lignes de cars postaux ainsi que des bus et des trams dans la plupart des agglomérations et villes suisses (également sur unireso).

Nous vous prions d'effectuer la réservation directement sur notre site internet. Chaque foyer peut demander au maximum 2 cartes par jour. La réservation est garantie 72 heures et il est possible de réserver la carte jusqu'à 60 jours avant la date de validité. Aucun échange ou remboursement n'est effectué.

Ouverture du centre de voirie

Le centre de voirie est ouvert les 1^{er} et 3^{er} samedis du mois de 9h à 12h. A cette occasion, il est possible de déposer l'ensemble des déchets qui, en temps normaux, doivent être amenés aux Espaces de Récupération Cantonaux.

Prochaines ouvertures: 17 juin, 1^{er} et 15 juillet, 5 et 19 août, 2 septembre.

Les Jardins partagés de Thônex

Le service des espaces verts de Thônex propose des espaces de culture en libre cueillette dans différents secteurs de la ville. Ces aménagements permettent de végétaliser le centre-ville et d'offrir aux habitants des espaces de nature et de cultures écologiques.

Au total, six espaces de culture en libre cueillette sont mis à disposition, proposant des fruits et légumes bio ou des fleurs à couper en libre cueillette: Curé-Desclouds, parc Joseph-François Burdallet, avenue Adrien-Jeandin, parc Simone Munier, place de Graveson et école Marcelly. Tous ces espaces sont entretenus par le service de l'espace public de la Ville de Thônex et l'ensemble de la récolte est destinée aux Thônésiennes et Thônésiens. N'hésitez pas à vous servir gratuitement tout au long du printemps et de l'été et n'oubliez pas de laver les fruits et légumes récoltés avant de les consommer!

Retrouvez toutes les informations sur ce projet sur: thonex.ch/que-faire-a-thonex/envie-de-nature/jardins-essentiels-a-thonex/

Plus d'informations sur notre site:
thonex.ch



Ecole de la Guitare
Même sans connaissance du solfège **Pierre Meister**
 Cours individuels enfants et adultes
 Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement
 25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch



AMBROSIO S.A.
**CHAUFFAGE POMPES À CHALEUR
 PANNEAUX SOLAIRES**
 2, route de Jussy
1225 CHÊNE-BOURG
info@ambrosiosa.ch
 DÉTARTRAGE CHAUFFE-EAU **Tél. 022 349 85 77**
 TRAITEMENT D'EAU **www.ambrosiosa.ch**

Espace O'DENZEN

Bio Magnétisme
Réflexologie
Fleurs de Bach
Chromothérapie

Thierry Droz
 Masseur, Rebouteurs,
 Bio Magnétiseur
 Agréé A.S.C.A.
 Rue Peillonex 32
 1225 Chêne-Bourg
 T. 079 406 18 49



L'EMS Villa Mona Hanna offre un environnement sécurisant. Une attention particulière à l'individualité et à l'indépendance des résidents est garantie en respectant la qualité de vie de chacun. Toutes les équipes dédiées font preuve d'engagement et d'empathie.

VILLA MONA
 ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL
 Villa Mona Hanna
 Chemin Etienne-Chennaz 14
 1226 Thônex
 022 869 05 69
www.ems-villamona.ch

Françoise Thusy,
 Pharmacienne



**PHARMACIE
 "DU CHÈNE-VERT"**

94, rue de Genève
 1226 Thônex-Genève
pharm.chenevert@ovan.ch

Tél. 022 349 21 21
 Fax 022 349 21 01

**INSTALLATIONS SANITAIRES
 DÉPANNAGES**



Jésus Carballa
 3, route de Cornière
 1241 Puplinge
 Tél. 079 467 92 80

**PRESSING
 DU VIEUX-CHÊNE**

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima sont à votre entière disposition pour :

- Pressing
- Aquaclean
- Rideaux – voilages
- Blanchisserie
- Daim – cuir – fourrures
- Tapis
- Retouches

**TRAVAIL ARTISANAL SOIGNÉ
 EFFECTUÉ PAR DES PROFESSIONNELS**

HORAIRES
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30-12h00 – 14h00-18h30
 Mercredi : 7h30-12h30 / Samedi et dimanche : fermé

1, rue de Genève – 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg
www.pressing-vieux-chene.ch



VISION

**CONSULTATION
 D'OPHTALMOLOGIE**

Place de la Gare 1 / 1225 Chêne-Bourg
 +41 (0)22 860 80 60
www.centrevision.ch

Les petits et les grands ont fêté la nature

Du 18 au 28 mai, Chêne-Bougeries a décidé de mettre en place, avec l'association NARIES, plusieurs activités propices à mettre sa biodiversité à l'honneur. Afin d'apprendre un peu plus sur la nature, les participants ont mis la main à la pâte.



Photos: M. Carvalho

Des jeunes et moins jeunes observent toute la diversité biologique qui se trouve dans un simple lopin de terre au parc de la Gradelle.

Une commune verte qui le montre

Au fil des années, Chêne-Bougeries s'est urbanisée, mais cela ne l'a pas empêchée de préserver sa biodiversité. Afin que les habitants de la région puissent le constater, la commune a décidé, cette année, de participer à la douzième édition de la Fête de la Nature. Tout le monde, dès l'âge de sept ans, était donc invité à découvrir pendant dix jours la richesse naturelle, plus ou moins connue, dont regorge cette ville de plus de 13'000 habitants à travers plusieurs activités en plein air.

L'intérêt de Chêne-Bougeries pour la nature n'est pas nouveau. « En 2021, nous avons conçu, avec des élèves de la commune, un sentier nature, afin que les curieux puissent en savoir un peu plus sur notre environnement », indique Marianne Schaller, chargée de projets biodiversité à Chêne-Bougeries. Sur ce parcours didactique se trouvent dix postes « ayant pour but de mettre en valeur la nature de notre territoire ». Et sur ceux-ci se trouvent de grandes pancartes expliquant le rôle des abeilles, des vers de terre et de bien d'autres êtres vivants. Ces postes ont permis d'élaborer les dix activités qui ont été proposées durant ces dix jours à Chêne-Bougeries.

Apprendre en s'amusant

NARIES, une association basée à Chêne-Bourg créée dans le but de promouvoir la biodiversité et qui collabore depuis des années avec le journal *Le Chênois*, a été chargée d'élaborer les activités en lien avec le Sentier nature de Chêne-Bougeries durant les journées de la Fête de la Nature. Le jeudi de l'Ascension, une quinzaine de personnes se sont donné rendez-vous au parc de la Gradelle pour la première activité en lien avec les sols. Avant de passer à l'activité, Virginia et Emilie, deux scientifiques (éco-éthologues pour être plus juste) de NARIES expliquent aux participants de manière limpide et détaillée le rôle et la particularité du sol. Après quinze minutes, un lopin de terre du parc est examiné par toutes et tous. Un microscope et des loupes de toutes sortes sont mis à disposition. Les enfants comme les adultes mettent les mains à la terre pour y trouver des animaux. « Regardez ! Regardez !, s'exclame soudainement Emilie les yeux pointés sur le microscope, il y a un collembole ! » Tous les participants se ruent autour d'elle pour observer cet animal microscopique. La passion des deux scientifiques est palpable et devient très rapidement communicative. Tous les enfants tentent alors de trouver et



Il ne fallait pas avoir peur de se salir les mains lors d'une activité en lien avec les abeilles.

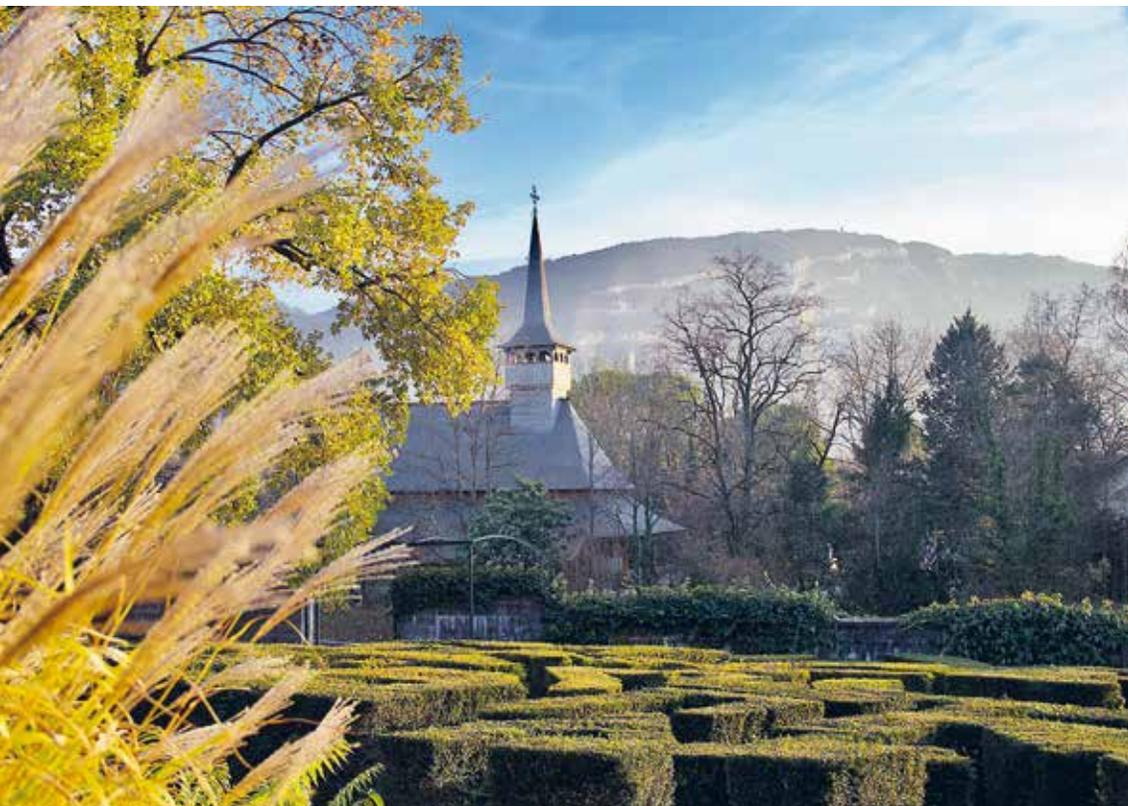
d'observer un animal dans son élément. Les parents sont très rapidement pris au jeu et cherchent, avec les plus jeunes, l'insecte le plus gros ou le plus original. Emilie et Virginia sont diplômées d'un master en éco-éthologie – soit l'étude du comportement animal – et elles ont également obtenu un diplôme en tant que guides de terrain en Afrique du Sud. « Ces activités durant la Fête de la Nature nous correspondent totalement. A travers des anecdotes amusantes sur les animaux, on arrive à sensibiliser plus facilement qu'en bombardant avec des termes scientifiques. Mieux on comprend, plus on aime. Plus on aime, plus on protège », assure Virginia.

Mateus Carvalho

13^e édition en vue

Pas de panique pour tous ceux qui auraient manqué la douzième édition de la Fête de la Nature ! Les programmeurs ont annoncé que cette célébration de la biodiversité sera de retour **dans toute la Suisse du 22 au 26 mai 2024.**

■ La biodiversité à Chêne-Bourg



La biodiversité est à l'origine de prestations vitales et irremplaçables pour toute société. Pourtant cette ressource est sous pression à l'échelle globale, mais aussi locale. Dans ce contexte, les communes jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de mesures concrètes en faveur de la nature et du paysage. Elles valorisent les espaces de loisirs et les zones construites par un entretien naturel des espaces verts, de la voirie et des cours d'eau.

Chêne-Bourg avec sa motion " Abeilles sentinelles de l'environnement " vise à sauvegarder et à développer la biodiversité sur son territoire communal avec la création de milieux favorables à la flore et à la faune indigènes.

Nous vous présentons ci-dessous différentes actions menées par notre service de l'environnement et du domaine public.

Des ruches à Chêne-Bourg

Les abeilles sont responsables de la reproduction de plus de 80% des espèces végétales et les trois quarts des cultures de fruits et légumes dépendent du service de pollinisation. La sauvegarde des abeilles est donc un enjeu majeur. Fort de ce constat, Chêne-Bourg a conclu avec l'Association Apidae la gestion de deux ruches dans le parc Floraire qui peuvent également servir d'activité pédagogique auprès des écoles et de la Maison de Quartiers de la commune. De plus, un terrain a été mis à disposition depuis plus

de 30 ans à un particulier pour la gestion d'une dizaine de ruches sur une parcelle du cimetière.

Le Jardin se déchêne

Les potagers urbains, aussi appelés jardins partagés ou plantages, sont généralement installés sur des parcelles inutilisées; pelouses et espaces en friche au cœur des quartiers d'habitations qui se transforment ainsi en lieux d'échange et de partage. Ainsi, la commune a mis à disposition un terrain à cet effet dans le parc de l'ancienne Mairie. Disposer d'un lopin de terre, transmettre ses connaissances horticoles à ses voisins, cuisiner des légumes fraîchement cueillis en famille ou découvrir des variétés oubliées font partie des joies du jardinage en espace urbain.

Plantation d'artichauts sur le terrain des jardins du stand de tir

Disposant d'une petite bande de terre à proximité du stand de tir, le Conseil administratif a proposé ce terrain à la fondation ProSpecieRara qui, en collaboration avec l'association Semences de pays, déjà présente dans notre commune, entreprend une expérience de conservation de variétés anciennes d'artichauts suisses. Ainsi, des fleurs ornementales, toujours choisies dans des variétés locales, viendront embellir ce bout de terre, que les promeneurs profitant des berges de la Seymaz pourront admirer au détour de leur balade.

Il est également prévu d'installer des panneaux explicatifs, qui viendront satisfaire la curiosité des passants et apporteront des notices pédagogiques éclairantes sur les plantations en cours.

Nichoirs à mésanges

Cent nichoirs à mésanges ont été disséminés depuis de nombreuses années dans les parcs et au bord de la Seymaz. Ces derniers sont tous construits avec du bois local et résistant, sans solvants ni peinture pour ne pas nuire aux animaux. Ces abris sont pratiquement tous occupés; chaque année des relevés du taux d'occupation ainsi que leur nettoyage sont réalisés. Ces nichoirs sont importants, car ils offrent plus de cavités pour les oiseaux qui sont en manque de sites favorables pour leur reproduction. Ils apportent une contribution supplémentaire à la biodiversité en milieu urbain et permettent de sensibiliser le public à la richesse ornithologique dont jouit notre région. Poser un nichoir chez soi, sur son balcon ou dans son jardin, peut être également un soutien pour de nombreux oiseaux qui nichent dans une cavité.

Plantation et entretien des arbres

La commune de Chêne-Bourg accorde un soin particulier aux arbres, qui constituent un bien précieux. En plus de l'entretien régulier des parcs (Floraire, Ancienne Mairie, Dechevrens, etc.), des arbres fruitiers sont plantés chaque année sur notre territoire et utilisés notamment pour la formation des apprentis du service de l'environnement. De plus, lors de nouvelles plantations, les espèces indigènes sont privilégiées. Pour l'aménagement du périmètre de la gare, la commune a demandé la plantation d'environ 300 nouveaux arbres, et la création d'espaces composés de plantes vivaces et de prairies. Concernant l'aménagement de l'avenue de Bel-Air, la plantation de 9 tilleuls est prévue. Il faut également rappeler que la commune remplace systématiquement les arbres et les arbustes qui meurent ou sont abattus sur son territoire. Les arbres améliorent la qualité de vie, atténuent les îlots de chaleur dans les quartiers et améliorent la résilience locale au changement climatique. C'est pourquoi la taille des platanes est limitée sur la place du Gothard et sur la place Favre; nous limitons également la hauteur de taille de certaines haies, là où c'est possible de le faire.

Geoffrey Aloisi

■ Un verger sort de terre à la Mairie

Rendre Thônex plus verte, rendre la ville productrice. Telle est la démarche menée par le service de l'espace public de Thônex, sous l'impulsion de MM. Philippe et Didion, grâce à divers projets. Après la création des Jardins partagés de Thônex en 2021 – des espaces de libre cueillette de fruits, légumes et fleurs, récompensés par le Prix Nature en Ville du Canton de Genève – le service poursuit sur sa lancée, avec le soutien enthousiaste du Conseil municipal, en créant quatre nouveaux vergers d'ici 2026: à Belle-Terre, sur la Voie Verte (voie de la Résistance), à Marcellly ou encore dans le secteur de la Mairie.

Verger de la Mairie

Au chemin du Bois-Des-Arts, sur le terrain qui accueillait les bâtiments provisoires de la Mairie pendant sa rénovation, la plantation de 21 arbres a été réalisée ce printemps. Ce verger fait en réalité partie d'un projet plus vaste: les verchères de la Mairie, à savoir un terrain communal destiné à accueillir en plus de celui-ci, un jardin de plantes médicinales, une haie fruitière, une noue, une prairie sèche et des arbres majeurs.

Composé de pommiers de variétés anciennes et locales, ce verger sera mis à disposition du public sous différentes



formes, notamment grâce à des ateliers participatifs avec les écoles ou des associations locales, pour des activités en lien avec la taille des arbres, la récolte et le conditionnement. A terme, il permettra de produire du cidre et du jus de pomme. Pour l'heure, seuls les arbres sont plantés. Le reste de l'aménagement du secteur doit

encore être réalisé. Des ateliers de taille sont prévus cet automne et les premières récoltes devraient avoir lieu l'année prochaine. Quant aux vergers de Marcellly et de la voie de la Résistance, ils seront mis à disposition du public en 2024.

Emilie Fischer

■ Réduire l'impact des îlots de chaleur

Afin de lutter contre les îlots de chaleur, un fléau qui implique une augmentation des températures en ville, la Ville de Thônex a végétalisé les abribus du quartier Belle-Terre.



Les îlots de chaleur sont des zones qui connaissent des températures élevées en raison des bâtiments et des infrastructures généralement constitués de béton, d'asphalte, de métal et de matériaux qui absorbent et retiennent la chaleur. Ce type d'infrastructures se trouve principalement dans les villes.

Ces matériaux sont en principe de couleurs sombres qui absorbent les longueurs d'onde de la lumière, s'échauffant ainsi plus rapidement que les couleurs plus claires qui les réfléchissent et permettent ainsi le refroidissement d'une zone. Météo-Suisse a relevé que dans les villes suisses, la température nocturne y est jusqu'à 5° voire 7°C plus élevée que dans les zones rurales environnantes.

Les îlots de chaleur sont un bon indicateur du changement climatique causé par l'activité humaine. Pour réduire ces effets, des installations vertes peuvent être mises en place. Elles sont particulièrement efficaces pour rafraîchir les espaces, car elles peuvent fournir de l'ombre et absorber l'eau, puis transpirer, agissant ainsi telle une climatisation naturelle. De plus, elles présentent des avantages supplémentaires puisqu'elles peuvent également

faire office d'habitats pour la faune et la flore, réduire les gaz à effet de serre et la pollution de l'air, ainsi qu'augmenter la qualité de vie des habitants de la ville.

Un projet sur les abribus à Thônex

L'été 2022 a connu de nombreuses canicules; les infrastructures en ayant subi les plus fortes conséquences sont les abribus. Aussi, afin de créer un espace ombragé pour ceux qui optent pour ce type de mobilité, la Ville de Thônex a adapté ses abribus le long de l'allée Belle-Terre, en optant pour un design simple et épuré. Il est composé de bacs clairs, équipés de plantes grimpantes qui décorent les abribus de faux jasmin et lierre d'Irlande, créant ainsi un foyer de biodiversité et d'ombre pour les usagers.

Rebecca Kierman

la fête du Vallon **9 & 10 juin de 10h à 17h30**

Brocante, Bijoux, Vêtements, Livres, Disques, Tableaux

ROUTE DU VALLON 16
1224 CHÈNE-BOUGERIES
TÉL 022 305 08 08

PAELLA
GRILLADES & FRITES

CONCERTS DÈS 15H30

Auberge Communale de Thônex



Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
Tél. 022 348 76 70 - Mobile : 079 479 34 56

Nicolas et Alain Akar
e-mail : alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
Ouvert 7/7 de 10h à 1h du matin
Service jusqu'à 22h30 - Parking assuré

SANITAIRES - FERBLANTERIE
INSTALLATIONS, DEPANNAGES
ET ETUDES DE PROJETS

DALLAIS SA

26, av. Petit-Senn
1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91
F : 022 348 20 28
www.dallais.ch

1978-2023
45 ANS

nos véhicules roulent au gaz naturel

Jardin d'enfants et garderie
de Chêne-Bourg
Rue de Peillonex 37
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349.25.68
leptiteden25@gmail.com

**Accueil des enfants de 2 à 4 ans, 4 x ½ journée
(sans repas de midi, ni sieste)**

Le Jardin d'enfants-garderie Le P'tit Eden a ouvert
ses inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024.

Vous pouvez nous envoyer un e-mail (leptiteden25@gmail.com)
et nous vous ferons parvenir les documents nécessaires à l'inscription.
Nous répondons également avec plaisir à toutes vos questions au
T. 022 349 25 68 (lun, mar, jeu, ven).

Educatrice responsable : Séverine CHAVAZ

Groupes d'enfants :
Tous les groupes sont constitués d'enfants âgés de 2 à 4 ans.

Horaires :
Le matin : de 8h à 11h50
(accueil : 8h - 8h45 - départ : 11h15 - 11h50)
L'après-midi : de 13h30 à 16h50
(accueil : 13h30 - 14h30 - départ : 16h15 - 16h50)

Extension
Nous préparons une extension du jardin d'enfants dès la rentrée
scolaire fin août 2023 avec un doublement de notre capacité
d'accueil (sous réserve de l'autorisation du SASAJ).

Le Nouveau Prieuré
BCAS

SITUÉ À CHÈNE-BOUGERIES C'EST UN ÉTABLISSEMENT ACCUEILLANT 144 RÉSIDANTS EN LIEN AVEC UNE CRÈCHE, UNE RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS, UN FOYER POUR PERSONNES POLYHANDICAPÉES ET DES APPARTEMENTS LOCATIFS, LE TOUT AUTOUR D'UNE PLACE DU VILLAGE LE NOUVEAU PRIEURÉ

Établissement médico-social
Chemin du Pré-du-Couvert 3
1224 Chêne-Bougeries - T. +41 22 869 52 00
(TPG lignes 1 et 9, arrêt Clos du Môlan)
info@emsleprieure.ch - www.emsleprieure.ch




qualité malattives

■ De nouveaux locaux pour les TSHM

L'antenne chênnoise et colognote des Travailleuses et Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) a inauguré, en mai dernier, ses nouveaux locaux. L'ancienne maison du garde-barrière de Chêne-Bourg devient désormais son siège.

L'ambiance était à la fête le 4 mai dernier à Chêne-Bourg pour l'inauguration des nouveaux locaux des TSHM Chêne & Co. Cette équipe composée de 5 travailleuses et travailleurs sociaux ne s'est pas installée n'importe où. L'antenne locale des TSHM a en effet établi son siège dans l'ancienne maison du garde-barrière de Chêne-Bourg, au 11, avenue de Bel-Air.

Afin de célébrer la venue de cette équipe dans ce lieu rempli d'histoire et au sein du quartier de la gare, les autorités communales de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Cologny ont répondu présent. Plusieurs dizaines de personnes du monde socio-culturel du Canton ont également fait le déplacement pour ce jour si particulier.

Un bâtiment d'exception

Partager des espaces communs au sein même du Spot, c'est désormais terminé pour l'équipe de TSHM Chêne & Co. Les travailleuses et travailleurs sociaux ont désormais leur propre local. « C'est un gain d'espace et de tranquillité très bénéfique », estime Abdallah Fellahi, membre de l'équipe chênnoise des TSHM.

Edifiée en 1887, l'ancienne maison du garde-barrière de Chêne-Bourg est désormais entièrement dédiée à l'antenne chênnoise et colognote des TSHM. Le bâtiment, recensé depuis les années 1980, a été ajouté au patrimoine architectural du Canton en 2022. D'apparence modeste, la

bâtisse reste néanmoins « un témoignage important du patrimoine ferroviaire de notre canton », estime Jean-Luc Boesiger, maire de Chêne-Bourg. Le métier de garde-barrière a aujourd'hui complètement disparu à la suite de l'électrification et de l'automatisation des barrières. L'édifice a, au fil du temps, été laissé à l'abandon, mais aujourd'hui, il retrouve une seconde vie grâce à sa réaffectation.

Afin de pouvoir accueillir l'équipe de TSHM, des travaux de rénovation ont dû néanmoins être réalisés dans la bâtisse.

Les autorités ont fait face à plusieurs obstacles. « La guerre en Ukraine a retardé l'inauguration, explique Beatriz de Candolle, Conseillère administrative à Chêne-Bourg, la livraison de certains matériaux a été fortement impactée par le conflit ». Malgré les difficultés rencontrées, la rénovation a pu arriver au bout de son processus, pour le plus grand soulagement des autorités concernées.

Un emplacement central

« Nous sommes à côté de la gare et de la Voie Verte et pas loin du tram. C'est réellement un emplacement idéal », considère Abdallah Fellahi. Ce lieu central et de passage permet, par exemple, aux travailleuses et travailleurs sociaux de rejoindre très facilement l'école de la Gradelle pour des missions de prévention. Les jeunes des trois communes peuvent également



Jean-Luc Boesiger a officiellement inauguré les lieux en coupant le ruban.

atteindre plus aisément cette antenne de proximité.

Beaucoup d'espoir est mis en ce lieu. Lors de son allocution, s'adressant en particulier aux TSHM, Jean-Luc Boesiger a prédit que « ce bâtiment deviendra rapidement un lieu de référence, un point de repère pour les jeunes de nos communes ». Les TSHM Chêne & Co. n'ont pas de souci à se faire, car ils ont démontré au fil des ans leur efficacité préventive pour la région.

Mateus Carvalho

+ d'informations

tshmcheneandco.jimdo.com

■ Un nouveau parc aqualudique à l'école Adrien-Jeandin



Les beaux jours arrivent, la chaleur aussi ! Que les familles et les amateurs d'eau se réjouissent, une nouvelle installation s'apprête à ouvrir dans le préau de l'école Adrien-Jeandin : un parc aqualudique remplacera dès cet été la pataugeoire qui animait jusqu'à présent le quartier chaque été.

Construite à la fin des années 1960 en même temps que l'école, l'ancienne pataugeoire ne répondait plus aux besoins de la population qui ne cesse de croître. De relative petite taille (5 x 8 mètres), elle accueillait toujours plus d'enfants d'âges parfois très variés et ne proposait pas de réelles variétés d'activités. Le nouveau projet de parc aqualudique offrira ainsi une meilleure attractivité et des équipements destinés à une tranche d'âge plus large qu'une simple pataugeoire.

Jeux multiples

Après six mois de travaux, la nouvelle installation sera utilisable dès la fin du mois de juin. Ouverte à tous en dehors des horaires scolaires, elle offrira une attractivité nouvelle au secteur. Grâce à différents jets, geysers, canons à eau et seaux qui

se vident sur les utilisateurs, les possibilités de jeux seront nombreuses. Une source d'eau alimentera un petit ruisseau qui serpentera à travers les multiples activités, sans oublier des petits rochers qui jalonnent le cours d'eau.

En raison des habitations environnantes et pour éviter les nuisances sonores, les équipements aquatiques fonctionneront sur horloge. L'eau, qui circulera en "circuit" fermé, bénéficiera d'un traitement similaire à celui d'une piscine publique. L'eau ne sera pas potable, mais une fontaine "écopotable" sera présente pour étancher la soif des utilisateurs. Ce nouvel espace de jeux ravira à n'en pas douter les enfants du quartier... et certainement même leurs parents !

Emilie Fischer

■ Opération Transat

Envie de bouquiner sur un transat dans un cadre bucolique au bord de l'eau ? Nul besoin de faire des kilomètres : du 3 juillet au 20 août, le Conseil administratif de Chêne-Bourg a décidé de renouveler l'Opération Transat pour une troisième édition au Parc Floraire.

Cet événement met à disposition des Chênois et des visiteurs un espace de détente, de restauration et de loisirs, des activités culturelles et sportives : tout est là pour profiter des beaux jours. Ainsi, une centaine de chaises longues, réalisées avec des matériaux respectueux des principes du développement durable et personnalisées aux couleurs de la commune, sont mises à disposition pendant toute la période estivale.

Cette opération, menée en collaboration avec les Travailleurs sociaux hors murs et Le Spot accueillera cette année une exposition photo de l'artiste Oscar Bernal qui nous plongera dans l'intimité arborée de Chêne-Bourg au fil des saisons.

+ d'informations

chene-bourg.ch



Au programme dans les Trois-Chêne

■ Pianos égarés



**Florence Melnotte
Trio "Sister Songs"**
Vendredi 9 juin
à 18h30

Jazz
Rdv place de
Graveson à 18h30
précises. Le lieu
du concert est tenu
secret, les partici-

pants y seront amenés à pied.
Concert gratuit, sans inscription
+d'infos : pianos-egares.ch

■ Musique en Chêne



Vendredi 16
et samedi 17 juin
La Fête de la
musique est le ren-
dez-vous culturel
qui marque le début
de l'été.

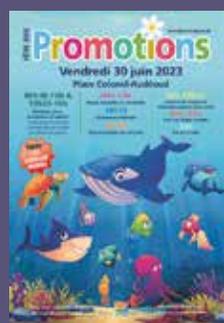
Venez profiter d'une
fête gratuite, pour
tous les publics,
montrant ainsi la diversité et la qualité
du panorama culturel de notre région.
Vivement l'été!
Place Favre
lespot.ch - chene-bourg.ch

■ Pianos égarés – June Milo

Mercredi 21 juin à 18h30

Pop/folk/chanson
Rdv à l'arrêt de tram Moillesulaz
à 18h30 précises. Le lieu du concert est
tenu secret, les participants y seront
amenés à pied.
Concert gratuit, sans inscription
+d'infos : pianos-egares.ch

■ Fête des Promotions



Vendredi 30 juin
Place Colonel-
Audéoud
Dès 18h : repas,
buvettes et
carrousels
19h30 : grand
cortège des enfants
Dès 20h15 : concert
de la Lyre

Dès 21h : bal avec Las Vegas Parano

■ La Fête des Promotions

Vendredi 30 juin

Place Favre
Comme chaque année, la Fête des
promotions clôt l'année scolaire, syno-
nyme d'apprentissage, de découverte,
d'amitié et d'expérience de vie. Fierté
des parents et des enfants, cette
manifestation marque aussi le début
des vacances

Programme complet : chene-bourg.ch

■ Fête des écoles

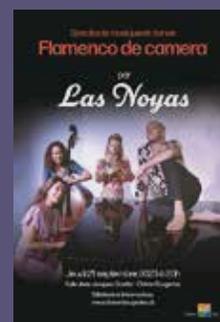
Vendredi 30 juin dès 18h00

Cortège, manèges, jeux, restauration et
bal populaire
Parc François-Auguste Châtrier (place
des fêtes de la Mairie)
Programme complet : thonex.ch

■ Las Noyas

Jeudi 21 septembre à 20h

Salle communale J.-J. Gautier
Spectacle et musique flamenco
Billets + infos : chene-bougeries.ch



■ Dali ou le journal d'un génie

Jeudi 28 septembre à 20h

Salle communale J.-J. Gautier
Billets + infos : chene-bougeries.ch



■ Les Concerts au Parc réinvestissent le Parc Stagni !

Manifestation chénoise désormais incontournable, les Concerts au Parc seront de retour du 5 au 8 juillet prochain, chaque soir dès 19h, pour enchanter vos sens. Dans le cadre idyllique du Parc Stagni (ou dans la salle communale Jean-Jacques Gautier en cas de pluie), entrée libre et buvette sociale compléteront cet attrayant tableau.

Répertoire classique (dates impaires)

Le 5 juillet, c'est tout d'abord à une soirée inaugurale consacrée à Haydn, Mendelssohn et Bartók que vous invite le Trio Ernest. Fondé en 2019, sa pianiste, son violoniste et son violoncelliste déploient, selon leurs propres dires, «un regard moderne et engagé sur la musique classique». Puis, le 7 juillet, le Parc Stagni retrouvera deux musiciens chénois, les frères Damien et Darryl Bachmann, respectivement clarinetiste et altiste, ainsi que leur complice Christian Chamorel, au piano. Bien que les pièces qu'ils joueront seront dévoilées ultérieurement, nul doute que la virtuosité et l'émotion seront au rendez-vous.

Musiques et danses folkloriques

(dates paires)

Le 6 juillet, l'orchestre Talléros ainsi que le groupe de danse folklorique hongroise Pannonia vous entraîneront dans leur sillage, aux rythmes de musiques et de



danses traditionnelles du bassin des Carpates. L'expérience promet d'être virevoltante, avec une part laissée à l'improvisation des artistes. Enfin, le 8 juillet, The NadaCowboys et Dreamcatcher Echallens

concluront l'édition 2023 des Concerts au Parc, lors d'une soirée dédiée à la country. Les cinq musiciens qui composent The NadaCowboys affûtent leur groove et leur sensibilité commune depuis une dizaine d'années, tandis que Dreamcatcher Echallens est formé de danseurs et danseuses passionnés par la danse country, qui vous présenteront leurs caractéristiques chorégraphiques en ligne.

Dimension sociale

Afin d'être accessible au plus grand nombre, la manifestation est gratuite. En outre, la formidable équipe de travailleuses et travailleurs sociaux hors murs de la commune, les TSHM Chêne&Co, vous proposeront, avec l'aide de jeunes (non moins formidables) engagés pour l'occasion, divers rafraîchissements et petite restauration, et ce dès 17h sur place. Vivement juillet, n'est-ce pas ?

Elise Gressot

■ La Fête de la musique, entre classique et atypique

L'événement se déroulera sur la place de Graveson le 17 juin, pour des concerts de musique classique, dans une ambiance peu commune: flash mob, proximité avec les musiciens ou encore diversité des programmes, la manifestation promet des surprises!

Cette année, la Fête de la musique de Thônex s'installera sur la place de Graveson, le samedi 17 juin. Imaginé sous la forme de plusieurs concerts de musique classique gratuits en plein air, cet événement fera la part belle aux écoles de musique, mais également aux ensembles à la réputation établie.

L'événement débutera à 18h00, avec une flash mob de 25 étudiants mexicains de l'Instituto Superior de Música Esperanza Azteca de Puebla, au Mexique. Une amitié forte existe en effet entre cet établissement et l'Orchestre des Trois-Chêne, puisque son directeur, Julio Saldaña, n'est autre qu'un ancien membre de l'ensemble chénois lors de ses études en Suisse dans les années 1990. L'ensemble mexicain, de passage en Suisse cet été pour une collaboration avec l'Orchestre des Trois-Chêne, profitera de sa présence pour participer à la Fête de la musique de Thônex en proposant un concert mobile de musique latine,

entre la place du Chêne-Vert et la place de Graveson.

Musiques de films et latine

De 18h30 à 20h, l'événement mettra sur le devant de la scène les élèves de différentes structures musicales de la région. A 18h30, les élèves de l'école de musique de la Lyre de Chêne-Bougeries présenteront leur programme, avant de laisser la place à 19h aux élèves du Conservatoire populaire de musique, de danse et de théâtre, pour un concert de musiques de films, allant de *Peter Pan*, à *California Hotel*, en passant par *Game of Thrones*.

Les Schubertiades de Thônex feront également l'honneur de leur présence, avec une programmation classique de cordes et vents.

La soirée se terminera par une représentation de l'Orchestre des Trois-Chêne dès 21h. Avec plus de 80 musiciens sur scène, la formation symphonique chénoise offrira



un programme varié, alliant classique et musique latine.

A noter qu'un espace restauration sera installé sur la place de Graveson durant toute la soirée, en présence d'un foodtruck, afin que le public puisse profiter pleinement de cet événement culturel le ventre plein!

L'été à Thônex s'annonce animé !

L'été approche, la perspective des vacances aussi. Pour ceux qui passeront une partie de l'été ici, pas de stress pour occuper ses journées ! Cette année encore, la Ville de Thônex organise une large palette d'animations gratuites pour tous les âges.



Petite enfance et enfance

Pour les tout-petits, le festival **Les Chapeaux enchantés** sera de retour au parc F.-A. Châtrier du 19 au 23 juillet. De 9h30 à 11h30, les familles pourront découvrir des animations destinées aux enfants de 0 à 4 ans, allant de l'éveil musical à la danse, en passant par les contes, les activités en mouvement ou l'éveil culturel.

Le **Terrain d'Aventure**, proposé par la Maison des Quartiers, s'installera au Curé-Desclouds de 14h à 18h durant quatre semaines : du 4 au 8 juillet, du 11 au 15 juillet, du 8 au 12 août et du 15 au 19 août. Ce lieu d'accueil libre, destiné aux enfants de 5 à 12 ans, proposera des animations gratuites et sans inscription, pour encourager l'autonomie et le lien social, tout en favorisant le jeu et la créativité en plein air. Autre espace d'accueil pour les enfants de 4 à 12 ans, la **Villa YoYo Mobile**, proposée par les Unions Chrétiennes de Genève, s'arrêtera à Belle-Terre du 24 au 28 juillet, puis du 2 au 4 août, de 14h à 17h30, et mettra à disposition des enfants de 4 à 12 ans des jeux comme outil de découverte et d'apprentissage.

Adolescents et jeunes adultes

Pour les plus grands, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) poursuivront leurs **accueils à la Villa Valencien** du 4 au 6 juillet, puis du 11 au 13 juillet ainsi que les 18 et 19 août, de 13h30 à 19h. Gratuites et sans inscription, ces rencontres permettront aux jeunes de 12 à 25 ans de profiter d'échanges en présence d'éducateurs. Parallèlement, les TSHM organiseront un **barbecue à Curé-Desclouds**, le jeudi 20 juillet de 18h à 21h destinés aux jeunes de 12 à 25 ans.

Enfin, une **tour de grimpe** sera installée par les TSHM et l'association *En passant Par la Montagne* sur la place de Graveson le mercredi 5 juillet de 14h à 18h, à destination des adolescents.

Tout public

Suite au succès rencontré l'année dernière, des **cours de français** seront à nouveau proposés au parc J.-M. Gignoux au 3 au 7 juillet et du 10 au 14 juillet, de 16h à 18h. Organisés en partenariat avec l'Université des Cultures de Genève et le bureau de l'intégration des étrangers, ces

cours gratuits viseront à aider les personnes non francophones à développer leur apprentissage du français courant selon 3 niveaux : A0, A1 et A2. Un accueil pour les enfants sera proposé pendant la durée des cours.

La Maison des Quartiers fera " naviguer " son **bateau La Délicieuse** au cœur des quartiers, pour proposer des animations pour petits et grands entre 14h et 20h. Le bateau sera à Belle-Terre du 4 au 8 juillet, puis à Clair-Val du 11 au 15 juillet et enfin à Adrien-Jeandin du 15 au 19 août.

Enfin, quatre séances de **cinéma en plein air** seront proposées gratuitement à travers les quartiers :

vendredi 28 juillet : **Camping**, piscine de Thônex / samedi 29 juillet : **Les Minions 2**, Belle-Terre / vendredi 11 août : **Slumdog Millionnaire**, place de Graveson / samedi 12 août : **Les Tuches**, Curé-Desclouds. Ouverture des portes à 19h30 en présence d'un foodtruck. Début des projections à 20h30.

Emilie Fischer

Coup de pouce aux jeunes grâce à un appel à projets

Vous avez entre 15 et 25 ans et résidez à Thônex ? Vous avez des projets plein la tête, comme mettre en place un vide-dressing participatif ? Proposer des cours sur un sujet qui vous passionne ? Organiser un tournoi de sport ? La Ville de Thônex soutient la créativité des jeunes en finançant des projets ayant pour but de favoriser la vie au sein de la commune. Cette démarche à dimension participative, est un enjeu démocratique important pour favoriser la cohésion sociale. Par le biais

de cet appel à projets, les Thônésiennes et Thônésiens peuvent développer et faire bénéficier la commune de leur talent, de leur passion ou de leur créativité.

Pour pouvoir déposer un dossier, quelques conditions sont requises :

1. Être résident de Thônex
2. Avoir entre 15 et 25 ans
3. Proposer un projet réaliste qui contribue à la vie de la commune par le biais du sport, de l'art ou d'autres thématiques qui vous passionnent

4. Privilégier l'action bénévole

Les prochains délais de dépôts sont fixés au 3 juillet ou au 27 octobre 2023.

Pour déposer un projet, complétez le formulaire de demande et le budget en lien, disponibles en ligne.

+ d'informations

thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides/appele-a-projets

Le Centre Sportif Sous-Moulin fête ses 40 ans

Le Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM) a été fondé en 1983 à l'initiative des Autorités politiques des trois communes chênoises. Cette année, il célèbre son 40^e anniversaire. Depuis sa création, en tant que premier groupement intercommunal dédié au sport, dans le canton de Genève, le CSSM a rassemblé des sportifs de tous niveaux, des amateurs aux athlètes de haut niveau, dans un lieu magnifique et intergénérationnel. Cet endroit est propice aux rencontres et offre de nombreuses activités pour celles et ceux qui cherchent à se divertir ou à prendre soin de leur santé.

Nous sommes heureux de vous inviter à venir célébrer cet événement avec nous, le dimanche 27 août 2023.

Nous avons planifié une gamme d'animations divertissantes et les clubs chênois présents lors de cette journée proposeront des séances d'initiation à leur discipline respective.

Voici un résumé de la journée qui se déroulera en deux parties sur deux sites différents :

Partie 1

Centre Sportif Sous-Moulin, côté patinoire et piste d'athlétisme

- 10h00 Ouverture de la manifestation
- 11h00 Cérémonie officielle et Remise du Mérite Sportif des Trois-Chêne
- 16h00 Fin de la manifestation

Partie 2

Stade des Trois-Chêne

- 16h15 Match de football entre personnalités du sport, de la politique et d'anciennes gloires du CS Chênois
- 17h45 Inauguration du "Pavillon des Sports"
- 19h00 Fin de la manifestation

Programme de la journée :



Lieux des manifestations :



Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous pour participer à cet événement spécial et passer une journée agréable, divertissante et mémorable. D'avance nous sommes impatients de vous retrouver au Centre Sportif Sous-Moulin.



Une promotion valorisante pour les volleyeurs chênois

Le Chênois Genève Volleyball l'attendait depuis longtemps, c'est désormais acquis: la deuxième équipe masculine du club a décroché au terme de la saison écoulée sa promotion en 1^{re} Ligue (3^e division). Cette ascension renforce la charpente du club en fixant un maillon important entre l'équipe professionnelle ou semi-professionnelle de LNA et le mouvement juniors.



Photos: ©Chênois Genève Volleyball



Sur la terrasse avenante du restaurant des 3-Communes à Sous-Moulin, Philippe Tischhauser, le président du club, et Gaëtan Fetter, directeur du mouvement juniors, décompressent un peu au terme d'une saison à nouveau fort riche pour les volleyeurs et volleyeuses du cru. « Notre club avec ses 300 joueurs – dont environ deux tiers de filles – et dix-sept équipes, c'est comme une PME », illustre le président. A preuve, Gaëtan Fetter est salarié à 60% pour s'occuper de toute la relève. Cet ancien joueur formé en France – Annecy, Reims – est un rouage essentiel au sein d'un club qui effectue depuis de nombreuses années un travail de fond considérable. La promotion de la deuxième équipe masculine constitue à ce titre une des grandes satisfactions de la saison. Cela permettra aux jeunes de s'aguerrir aux côtés de joueurs expérimentés à un échelon non plus régional, mais national. « La promotion s'accompagne de nouvelles exigences, en termes de déplacements, de budget et de nombre d'entraînements », prévient cependant le président. Autrefois, se souvient Philippe Tischhauser, lui-même ancien joueur de haut niveau, Chênois a compté jusqu'à trois équipes dans les trois plus hautes catégories de jeu, une en LNA, une en LNB et une en 1^{re} ligue. Ce n'est plus possible aujourd'hui. La Fédération suisse (Swiss Volley) a renforcé les critères, si bien qu'aligner une équipe élite (LNA) et une deuxième en 1^{re} ligue re-

présente le maximum à quoi Chênois peut aujourd'hui prétendre. Le créneau de la LNB est occupé sur Genève par le Servette Star-Onex (SSO), avec qui Chênois collabore bien plus qu'il ne rivalise. A chacun ses créneaux.

Choix cornélien

Pour la saison prochaine, le club devra recruter pour étoffer sa deuxième équipe. « Quatre ou cinq joueurs vont rester, mais il y aura de gros brassages », anticipe Gaëtan Fetter. La première équipe aussi, qui vient de remporter la Coupe de Suisse, connaîtra d'importants changements. C'est le lot de ce sport, qui expose joueurs et joueuses à devoir effectuer des choix de carrière parfois difficiles, entre la profession et la passion pour le volley. Celui-ci, sauf exceptions, ne nourrit pas son homme en Suisse. Les meilleurs comme les moins doués finissent généralement par mettre l'accent sur les études et leur métier plutôt que d'exploiter tout leur potentiel "volleyballistique". Mais comme souvent, les cas exceptionnels se révèlent les plus intéressants. « Un de mes buts est qu'il y ait au club davantage de Robin Rey, de Jovan Djokic ou de Quentin Zeller à Chênois », glisse Gaëtan Fetter. Soit des joueurs qui ont su concilier des études poussées avec le volleyball à haut niveau à Sous-Moulin. La deuxième équipe peut servir de marche-pied pour certains. La saison pro-

chaine, un jeune espoir du cru, Alessandro Verde, qui a évolué en 2^e ligue jusqu'à présent, sera intégré à la première équipe en LNA pour les entraînements. A 18 ans, il prendra la température, comme d'autres avant lui.

« Nous entamons une nouvelle phase, explique Gaëtan Fetter. Fini le quantitatif, nous entrons dans le qualitatif. Ces trois dernières années, nous avons effectué un important travail de masse, assidûment. Nous avons maintenant des jeunes motivés, que nous préparons, que nous bichonnons même », relève le chef de la formation du club. Un des paradoxes du Chênois Genève Volley est que les femmes (ou les filles) sont nettement plus nombreuses que les hommes, mais moins performantes. La première équipe féminine évolue "seulement" en 2^e ligue (4^e division). Les meilleures peuvent cependant profiter des passerelles avec les cadres cantonaux ou régionaux. Et elles s'en satisfont! Le principal souci concerne les capacités: « Je reçois chaque jour de nouvelles demandes d'inscription de jeunes. Je dois les mettre sur listes d'attente. C'est le facteur limitant », évoque la secrétaire du club, Marjorie Chanzy. Après tout, Chênois est une PME, hautement formatrice à tous points de vue: il faut mériter son entrée!

Olivier Petitjean

Une Coupe pleine de saveur pour le Servette Chênois féminin

Six ans après sa création, le Servette FC Chênois féminin (SFCCF) a remporté son deuxième trophée majeur, la Coupe de Suisse. La victoire en finale contre St-Gall (1-0, but de Natalia Padilla) est la marque d'une équipe mature, rodée techniquement, qui continue à s'enrichir de l'expérience de joueuses aguerries mais aussi de jeunes du cru. Ce n'est encore qu'un début.



Monica Mendès, capitaine du SFCCF, avec la Coupe.



Les joueuses du Servette Chênois ivres de joie.

L'ancienne internationale suisse Sandy Maendly, qui a commencé sa carrière professionnelle au CS Chênois (dont est issu le Servette FC Chênois) et l'a finie au club, résume bien l'état d'esprit des Genevoises: « Nous aimerions nous installer en Suisse comme l'équipe à battre, comme l'a été le FC Zurich auparavant et pendant longtemps ». Sandy Maendly, 35 ans, œuvre aujourd'hui dans le staff grenat comme coordinatrice sportive, en charge notamment des jeunes talents de l'Académie féminine qui s'entraîne aux Trois-Chêne.

Cette Académie chênoise est la pépinière du club, qui façonne les championnes de demain destinées à aller grossir les rangs des professionnelles. Laura Felber et Laura Tufo sont de celles qui ont été formées au club pour aujourd'hui goûter à l'ivresse des titres. La première nommée, excellente durant toute la finale, a même joué un rôle clé dans le sacre en Coupe de Suisse. « Ce trophée est important car c'est notre premier en Coupe. Il constituait l'un des objectifs principaux de la saison, l'autre étant de nous qualifier à nouveau pour la Coupe d'Europe », expose pour *Le Chênois* l'entraîneur de l'équipe Eric Sévérac.

Filière locale

Cette victoire, s'il le fallait encore, valide les investissements consentis pour la formation et pour l'équipe "pro", constellée d'internationales de diverses sélections qui ont pu étouffer en finale les velléités des jeunes et inexpérimentées (mais talentueuses) Saint-Galloises. « Cet été, nous chercherons encore à recruter deux ou trois joueuses d'expérience pour renforcer nos assises, mais nous voulons aussi consolider la filière locale en intégrant de nouvelles joueuses formées au club dans la 1^{re} équipe », relève Eric Sévérac. Les meilleures jeunes âgées de 16, 17 ou 18 ans ont l'opportunité, une fois par semaine, de quitter leur repaire des Trois-Chêne pour aller s'entraîner "avec les grandes" à La Fontenette, à Carouge. Un modèle gagnant. Mais la concurrence ne dort pas, et la perspective de l'Euro féminin qui sera organisé en Suisse en 2025 stimule les ambitions dans tout le pays. Pour garder sa longueur d'avance, prise il y a deux ans lors de l'obtention du titre de Champion, Servette Chênois devra encore multiplier les matches de Coupe d'Europe mais aussi les rencontres amicales face à des équipes étrangères, qui poussent

l'équipe à donner le meilleur d'elle-même. Contrairement aux rencontres nationales lors desquelles les "Grenat" peuvent parfois se permettre de "ronronner". Ce n'est pas le moindre des mérites du coach que d'avoir su motiver ses joueuses pour prendre tous les matches de cette Coupe de Suisse très au sérieux, du premier au dernier tour: « Nous avons préparé nos cinq matches avec beaucoup d'implication et de concentration, même contre les équipes de niveau inférieur, comme lors de notre victoire contre Küssnacht (12-0!) au 1^{er} tour, retrace Eric Sévérac. Nous n'avons pris qu'un seul but en cinq rencontres. Le clou, avant même la finale, a été l'élimination de Zurich, le champion en titre, en demi-finale 3-0 à Meyrin devant 2'500 spectateurs. Le match quasi parfait ». Lors de la finale, jouée au Letzigrund de Zurich, il y avait près de 6'000 spectateurs mais malheureusement très peu de Genevois. Qu'importe: la fête fut belle, et les scènes de célébration sur le terrain ont dégagé l'image d'une équipe forte qui respire la joie de jouer !

Le plein d'activités cet été à la piscine de Thônex

Cet été, la piscine de Thônex vous accueille pour vous rafraîchir et vous offrir un moment de détente en plein air tous les jours de la semaine. En parallèle, des animations seront proposées gratuitement au public durant les mois de juin et juillet.

Cours cuisses-abdos-fessiers

Quand ? Tous les mardis et jeudis soir des mois de juin et juillet, de 17h30 à 18h30
Où ? Sur la pelouse de la piscine
Prix ? Uniquement l'entrée de la piscine

Cinéma en plein air

Quand ? Vendredi 28 juillet à 20h30 (ouverture des portes à 19h30)
Quoi ? Projection du film *Camping*
Comment ? Des transats seront mis à disposition
Prix ? Gratuit

Nous vous rendons attentifs au fait que le bassin intérieur fermera le 27 août pour une durée de 3 à 4 mois, en raison

de travaux de réfection. Le bassin extérieur, pour sa part, fermera à partir du 1^{er} octobre pour la même durée.



PUBLICITÉ

vosre magasin de vélos
Thônex Belle-Terre

Réparations
 (toutes marques / toutes provenances)

Service d'entretien
 (Certification E-bike Bosch, Shimano, Bafang)

Vente de vélos électriques
 (25km/h, 45km/h, longtail)
 et
 Large choix de vélos classiques rénovés

HORAIRES
 DU LUNDI AU VENDREDI
 13 H - 18 H
 TOUS LES PREMIERS SAMEDI DU MOIS
 9 H - 12 H

Place du Métral 4 · 1226 Thônex · Tél 079 / 732 78 67

Vos séances de
TAI CHI CHUAN
QIGONG

avec
TAI CHI GENEVE
 Yuko DOUCET-NAGAI

www.taichi-geneve.ch 022 348 49 23 079 706 78 63

Aïkido
Ecole d'Aïkido
 La Voie de l'Harmonie

La Gradelle
 2 cours gratuits à l'essai
 Informations sur :
 www.takemusu-dojo.ch

Ecole Natation
 de Thônex

- ★ A la piscine de Thônex et à celle de l'ÉFP de Conches (Chêne-Bougeries)
- ★ Natation dès 4 ans
- ★ Aquagym et aquabike
- ★ Mermaiding Nouveau!

Pensez à réserver au:
 T.022 349 04 22
 secretariat@ecolenatationthonex.ch www.ecolenatationthonex.ch

■ André Bucher

Nous vous proposons ici de découvrir une courte biographie de l'artiste suisse André Bucher, qui est, entre autres, le créateur de l'œuvre La Croix Suisse en Craquelé, utilisée pour la réalisation de l'affiche de la fête nationale 2023.



André Bucher, originaire du canton d'Obwald, est né au Mozambique le 7 mars 1924. Son attrait pour l'art lui fut donné par sa mère, côtoyant des artistes comme Alberto Giacometti ou Remo Rossi. Il fréquenta les ateliers de Jawlensky, de Macke, de Verevkin et d'Helbig. Sa route étant désormais tracée, il suivit les cours de l'École des Beaux-Arts à Zurich, puis à Paris et il intégra la Grande-Chaumière et l'atelier d'Ossip Zadkine où il s'initia à la sculpture, et compléta sa formation en effectuant un stage à Rome. Il s'installa à Genève en 1948 et exerça la profession de graphiste-maquettiste tout en poursuivant ses recherches personnelles. En 1966, il remit son agence pour se consacrer uniquement à son art, explorant les thèmes liés à la dualité fondés sur l'épurement des lignes des volumes se situant entre la figuration stylisée et l'abstraction. Il s'intéressa au mariage des matériaux et intégra dans ses sculptures le bronze,

l'alpax®, le fer, l'acier, l'innox et le bois. Chez André Bucher, tout est symbole et revient à la nature, la naissance, la vie, la mort et la Création. Il n'aura de cesse d'intégrer l'esprit et la matière dans son art. Lorsqu'il rencontre en 1975 le volcanologue Haroun Tazieff sur un plateau de télévision et qu'il apprend que le point de fusion du bronze et de la lave sont les mêmes, l'idée lui vient de marier les deux matières, jusqu'à l'obséder jour et nuit. En 1976, il monte une expédition, prépare des outils spéciaux pour travailler la lave en fusion, achemine du matériel sur les flancs de l'Etna en éruption, emprunte une combinaison ignifugée aux pompiers de l'aéroport de Genève et bivouaque dans la neige par moins vingt degrés pendant trois semaines à 3'200 mètres d'altitude. Il façonne ensuite la pierre liquide. « La matière de la matière » comme il l'appelait. Malgré l'incendie de son atelier à Choulex en 1997 et la disparition de nombreuses œuvres et archives, il s'est relevé, n'a pas

abandonné et a recommencé à créer de plus belle dans un nouveau lieu à Chêne-Bourg. La commune expose d'ailleurs plusieurs œuvres de l'artiste sur son territoire.

L'énergie, la puissance créatrice se trouvent autant dans les sculptures que dans les peintures d'André Bucher. Il a développé une technique de peinture qui en séchant se craquelle et forme mille dessins géométriques originaux ; comme sur son œuvre utilisée pour l'affiche de la fête nationale 2023. Tout comme la lave se fige en se refroidissant, la peinture se fracture en séchant ; il y a toujours chez André Bucher ce retour à la nature, cette intervention du hasard ou du divin, ce goût de l'inattendu ou provocation. Cet artiste de talent qui a su apprivoiser les volcans s'est éteint paisiblement à son domicile genevois le 6 juin 2009.



 **Optic 2000**

Une nouvelle vision de la vie

jusqu'à

-70%

sur toutes les

MONTURES

avant le déménagement*

*Voir conditions en magasin

Optic 2000 Chêne-Bourg - Rue de Genève 115, 1226 Thônex

Tél : 022 349 11 89